



BULLETIN MUNICIPAL n°7 – SATURARGUES – JUIN / AOÛT 2015

SOMMAIRE

Satur'art.....	Page 1
Salle d'exposition.....	Page 1
Culture et patrimoine.....	Page 2
- Cérémonie du 8 mai	
- Saison théâtrale	
- Fête de la musique	
- Festival du cinéma	
Sport.....	Page 3
- Festival des sports	
- Intervillage	
Urbanisme.....	Page 3
- Résidence Nelson Mandela	
- Accessibilité	
- Chemin de l'Hort d'Amoun	
Bien vivre	Page 3/4
- Déchets	
- Compensation forestière	
- Participation citoyenne	
- Taille des arbres	

SATUR'ART : le savoir-faire saturarguais



Le 6 juin prochain, notre village accueillera sa fête de l'art. Autour du savoir-faire saturarguais (ce qui n'exclut pas d'accueillir nos voisins), une journée pleine de convivialité vous est proposée. Venez découvrir les trésors cachés.

Au programme, un itinéraire de découvertes autour de l'art dans tous ses états. Peinture, couture, tricot, sculpture, céramique, street-art, bijoux, recup'art ... Des ateliers vous seront proposés toute la journée. Des moments forts : inauguration de la salle d'exposition (18h - salle Jean Bosco), concert de Me'Asa Weyo aka Maude Florent que nos chérubins connaissent bien (20h30 - cour de l'ancienne école), spectacle de feu (22h - parking de l'école), apéritifs musicaux (midi et soir)... Tout un programme !

De quoi ravir tout un chacun et passer encore une journée et une soirée tous ensemble dans la bonne humeur, au fil des trouvailles artistiques.

UNE SALLE D'EXPOSITION A SATURARGUES

Le printemps fait éclore les fleurs mais pas que ! La commission culture vient d'aménager la salle Jean Bosco en une magnifique salle d'expositions, afin de promouvoir des artistes et de favoriser l'accès à la culture. Son inauguration aura lieu lors de la fête de l'art, le 6 juin à 18h. Vous pourrez y découvrir une première artiste : Héloïse Leconte Des Floris. Ses œuvres seront exposées du 6 au 30 juin.



Laissez-vous tenter !

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et Mercredi 8h-12h
Mardi 15h-19h
Vendredi 14h-18h
Samedi 9h-12h

Nous joindre

04-67-86-01-28

a.mairie-saturargues@wanadoo.fr

Permanences du maire et des adjoints

Samedi 10h-12h

CULTURE et PATRIMOINE

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



Le 8 mai 1945, le Général De Lattre de Tassigny signait à Berlin, au nom de la France, la capitulation de l'Allemagne nazie, tandis que le Général de Gaulle en faisait l'annonce radiophonique. La population laisse éclater sa joie. La foule envahit les rues, entonnant la "Marseillaise" et des chants patriotiques. En ce 70ème anniversaire, Mme le Maire et son Conseil Municipal ont invité les Saturarguoises et les Saturarguois, à les rejoindre dès 11h45 sur la place de la Mairie, pour former un cortège jusqu'au monument aux morts. La cérémonie débute par un discours de Mme le Maire, Martine Dubayle-Calbano, qui a souhaité mettre à l'honneur Jean Moulin, un héraultais, grande figure de la résistance (la

salle du conseil a récemment était baptisée du même nom) puis Sophie Siméone, adjointe chargée de la Culture et de la Communication, donne lecture du texte du secrétaire d'Etat, un très beau texte aux mots justes et plein d'émotion, qui rappelle combien nous devons nous souvenir que la liberté acquise par nos anciens est si précieuse et fragile. Main dans la main, les anciens et les plus jeunes ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts. La "Marseillaise" et le "Chant des partisans" sont venus rythmer cette commémoration qui s'est clôturée par un verre de l'amitié à la salle Michel Galabru.

SAISON THEATRALE

Vous avez été nombreux à venir en ce début d'année voir différentes prestations, du boulevard, du classique... Nous avons essayé de vous apporter du rire, de l'émotion, du texte ! mais surtout d'agréables moments à partager !

Le théâtre fait sa pause estivale jusqu'en octobre 2015. Cette deuxième partie de saison théâtrale sera aussi riche que la première.

Nous espérons vous retrouver encore nombreux à applaudir ces acteurs « amateurs » qui travaillent durant toute l'année pour vous donner du plaisir à vous PUBLIC !

Au programme : le 03 Octobre 2015 : « les Fourberies de Scapin » (Molière) et le 21 novembre 2015 : « Ceci n'est pas un conte pour enfants » (comédie inspirée de « Cendrillon ») de Joël Pommerat.

Conservez bien votre carte de fidélité et rendez-vous en automne pour de nouvelles aventures !

FETE DE LA MUSIQUE



Une nouvelle édition se prépare essentiellement composée de chants, sur le même principe que les années précédentes. Le M.A.S

donne rendez-vous samedi 20 juin à partir de 19h, sur l'Esplanade de l'Europe. Les élèves des cours de chant (assurés par le M.A.S) interpréteront, eux aussi, de jolies chansons, seuls, ou accompagnés de nos chanteurs Myriam DAMIAT et Gilou VIDAL, des habitués de notre scène saturarguoise.

L'association invite les musiciens et autres chanteurs à se produire sur scène. Vous êtes intéressés, contactez Jean-Antoine au 06.08.62.59.16. Cette fête de la musique 2015 ne peut être qu'une réussite !

Alors venez nombreux, écouter, chanter, danser, partager !

FESTIVAL DE CINEMA « TRAVERSEES »



Comme chaque année, le festival de cinéma du Pays de Lunel « Traversées » s'invite à Saturargues. Au programme deux séances. Les enfants ont pu visionner un film d'animation franco-belge, réalisé par Éric Omond et sorti en 2013 : « Loulou et l'incroyable secret », qui retrace les aventures d'un jeune loup à la quête de la vérité. Quant aux adultes, ils ont pu découvrir « Fidélio, l'odyssée d'Alice », une comédie dramatique française, réalisée par Lucie Borleteau, sortie en 2014, qui retrace la vie d'Alice, marin, au gré des escales. Au milieu d'un équipage exclusivement masculin, bercée par ses amours qui tanguent, Alice s'expose au bonheur de tout vivre à la fois et tente de maintenir le cap...

Rendez-vous l'an prochain pour de nouveaux voyages cinématographiques !

SPORT

FESTIVAL DES SPORTS

M. Météo n'ayant pas été clément, le festival a dû être annulé. Il restait néanmoins de courageux saturarguois, puisque l'association P.L.S a maintenu ses activités matinales ! Les petits comme les grands ont pu profiter d'une matinée de pêche, au bord du lac de la carrière. **A l'an prochain pour de nouvelles explorations sportives !**

INTERVILLAGES

Le 5 juillet prochain, une journée de jeux intervillages se déroulera à la Roque de St Sériès entre les Saturarguois et les Saint Sériessois (de 9 ans à 99 ans et le joker de 5 à 8 ans) de 9h à 18h. Par la même, nous souhaitons rassembler les deux communes dans un grand moment de convivialité et de rigolade. Pour cela, des équipes mixtes de 8 personnes (mixité tant féminin/masculin que Saturarguois / Saint Sériessois) devront s'affronter dans diverses disciplines tout au long de la journée et un fil rouge sera mis en place : run, bike, jeux aquatiques sur le Vidourle, jeux de réflexion, courses de garçons de café, course aux sacs, tire à la corde, et bien d'autres pour amuser les petits comme les plus grands... Une buvette et une restauration rapide (grillades...) seront installées sur les lieux. **Toutes les personnes souhaitant participer à cette aventure pourront retirer l'enveloppe d'inscription en mairie à compter du 1 juin.**

URBANISME

Résidence Nelson Mandela



Les travaux avancent bon train. Vous pouvez toujours retirer en mairie les dossiers de demande de logement.

Accessibilité

La mairie de Saturargues s'engage actuellement dans un processus de mise en conformité de ses locaux, afin de répondre aux prérogatives ministérielles en ce qui concerne l'accessibilité pour les personnes à mobilité en situation de handicap. Un inventaire des travaux à effectuer pour rendre accessible les établissements recevant du public est en cours de réalisation.

Chemin de l'Hort d'Amoun



Attention, de nouvelles signalisations ont été mises en place, règlementant le sens de circulation.

Merci de bien vouloir les respecter afin de garantir la sécurité de tous !

BIEN VIVRE A SATURARGUES

REMETTONS LES DECHETS A LEUR PLACE !



Tout le monde connaît ce slogan ! **TRIER c'est adopter l'écologique attitude !**

Ampoules, piles, cartons, bois, papier, fer... Tout se recycle mais attention le recyclage doit être ordonné et NON SAUVAGE ! Les mairies ou autres lieux publics, écoles, ont des supports de recyclage de piles (ex : L'école de Vérargues recycle les vieilles cartouches d'encre, les bouchons de bouteilles plastiques). Vos ampoules usagées, peuvent être ramenées en grande surface. Le carton (les emballages alimentaires), les boîtes de conserves, les bouteilles plastiques : dans les **poubelles jaunes**, relevées le mercredi (1/2 hors du centre du village)

et le lundi (au centre du village). **Les barquettes alimentaires ne sont pas recyclables** dans cette poubelle. Vous devez utiliser **les poubelles grises** « alimentaires » qui sont relevées tous les mardis et vendredis. **Les poubelles bleues** à papier sont relevées le lundi une fois par mois (voir calendrier de la CCPL). Après passage des services de ramassage, les poubelles doivent être rentrées le jour-même. Les médicaments périmés ou emballages vides sont à rapporter aux pharmacies. Les radiologies peuvent être rapportées dans les cabinets de radiologie. En ce qui concerne les **encombrants**, ils sont ramassés le premier jeudi du mois (bois, meubles). **L'électroménager et autres ferrailles** sont pris en charge par la CCPL. Un service de collecte à domicile est mis en place sur rendez-vous par la Régie d'Emploi et de Services de Lunel. Appelez au 08 00 034 400 les lundis, mercredis et jeudis de 8h à 12h – les mardis et vendredis de 14h à 16h. Vous pouvez avoir accès à la

déchèterie de Saturargues, grâce à une carte d'accès, délivrée en mairie, sur présentation de votre carte grise (immatriculation du véhicule). La déchèterie est ouverte : de mai à septembre, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30 ; d'octobre à avril, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Elle est fermée le dimanche et les jours fériés

Alors plus jamais ça !

Nos garrigues, un précieux trésor régional



Nos garrigues méditerranéennes sont des milieux riches, écologiquement utiles et typiques de notre région. Ce sont parmi les milieux les plus diversifiés d'Europe, et elles présentent une typicité extraordinaire à l'échelle nationale, à préserver ! Les garrigues sont aussi transmises des activités rurales et pastorales millénaires, tout un héritage ! Elles ont une valeur paysagère immense, qui contribue à l'identité et à l'attrait touristique de la région. Il faut protéger notre environnement de son homogénéisation et de sa banalisation. La garrigue, c'est aussi et surtout des usagers : randonneurs, chasseurs, cueilleurs... Une pinède, à contrario c'est à terme, synonyme d'accroissement du risque incendie, (notre garrigue a déjà brûlé en 1979, 1991, 2002...). C'est pourquoi le conseil municipal a signé dernièrement un bail emphytéotique avec le Conservatoire d'Espaces Naturels afin de préserver les milieux et notre patrimoine, mais aussi en intégrant et reconnaissant l'importance des différents usages.

Ensemble, donnons-nous les moyens que demain les générations futures puissent encore trouver quelques garrigues ouvertes, cheminer entre les troupeaux, cueillir du thym, débusquer un lapin et entendre au loin le retour des alouettes...

PARTICIPATION CITOYENNE



Lundi 11 mai, vous avez été invités à participer à une réunion d'information quant à la mise en place dans le village

du dispositif « Participation Citoyenne » dont l'objectif principal est de lutter contre les atteintes aux biens et de dynamiser l'intérêt à porter à ses voisins. Ce dispositif repose sur l'adhésion des élus et l'engagement de la population par la signature d'un protocole avec la gendarmerie et particulièrement pour notre commune, la brigade de LUNEL. Ainsi, nous cherchons à diminuer le sentiment d'insécurité par la prévention, en nous efforçant de lutter contre la petite délinquance naissante (déjà deux cambriolages sur le village ces dernières semaines). Des référents volontaires s'engagent moralement à faire le relais avec la gendarmerie. Une signalétique spécifique et reconnaissable serait mise en place aux abords du village, aux entrées principales.

Un grand merci aux volontaires qui se sont déjà proposés et merci d'avance à ceux qui le feront ! N'hésitez pas, en cas d'urgence, à appeler immédiatement le 17.

LE GESTE ECO-CITOYEN



La taille des arbres est toujours un sujet épineux. Pourtant, locataire ou propriétaire, vous en êtes responsables. Avec les jours qui rallongent et le soleil qui revient, les arbres et haies s'épanouissent parfois outre-mesure. Merci de veiller donc à ce que vos haies et autres branches ne débordent pas chez votre voisin ou sur la voie publique. En effet, elles ne doivent pas gêner la bonne circulation des véhicules, cyclistes ou piétons.

En cas d'accident, votre responsabilité pourrait être alors engagée.

REDACTION

Sophie SIMEONE – sophie.simeone@saturargues.fr

Marie RICHEL – marie.richel@saturargues.fr

Florence CARDELL – florence.cardell@saturargues.fr